

# AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## ENTRÉES EN VIGUEUR

### ORDONNANCE NUMÉRO OCA15-(C-4.1)-005 et RÉSOLUTION NUMÉRO PP-103

#### AVIS EST DONNÉ QUE :

- Lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 18 décembre 2015, le conseil d'arrondissement a adopté l'ordonnance suivante intitulée :

#### **ORDONNANCE NUMÉRO OCA15-(C-4.1)-005**

Cette ordonnance concerne l'enlèvement de la signalisation délimitant une zone de débarcadère réservée pour personnes handicapées d'une longueur de 3 mètres, en tout temps, face au 16150, rue Bellerive, district de La Pointe-aux-Prairies.

- Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 novembre 2015, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante intitulée :

#### **PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-103**

*« Projet particulier visant à permettre l'aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'une cour avant prévu aux 9030-9056, boulevard Maurice-Duplessis, sur les lots 1 075 272 à 1 075 275 - District de Rivière-des-Prairies »*

Le projet particulier numéro **PP-103** a été jugé conforme aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et un certificat de conformité a été délivré le **11 janvier 2016** par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de cette résolution.

**PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE** cette ordonnance et cette résolution entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette ordonnance et de cette résolution à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 19 janvier 2016.

Le secrétaire d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Alain Roy, LL.M., O.M.A.

*Cet avis, cette ordonnance et cette résolution peuvent également être consultés sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*